



Ecole Supérieure Pour les Talents Atypiques, ESPTA

Dispositifs scolaires - Île-de-France

13 bd de l'Hautil - 95000 - Cergy-Pontoise

Téléphone : 07 69 13 10 05

Courriel : direction@espta-campus.fr

Site internet : www.espta-campus.fr

Informations sur le dispositif

Catégorie de l'établissement	Etablissement scolaire privé hors contrat
Académie	Versailles
Zone géographique concernée	Ile-de-France
Préciser : Autre type d'établissement	Établissement privé d'enseignement supérieur
Spécialisé autisme	Oui
Internat	Non
Type(s) d'intervention proposée(s) (PECS, Makaton, Education structurée, TEACCH, ABA, Montessori...)	Enseignement supérieur, post-bac, adapté par et pour les Asperger (professeurs aspies ou formés à l'autisme Asperger, cours de 45 min, salles de cours avec diminution phonique et luminosité tamisée, ...) Délivrance de bachelor en 3 années en: - Développement de logiciels - Rédaction web et littéraire Possibilité de classe préparatoire de janvier à juin pour préparer la rentrée de septembre 2 périodes de stage en entreprise/an Cours de savoir social, pair-aidance, nombreux échanges et projets avec les autres écoles et CY Université sur le campus Possibilité de colocation entre étudiants de l'école
Profil des personnes accueillies	Gouvernance et équipe pédagogique mixtes: aspies et neurotypiques



tamis

Annuaire de ressources sur l'autisme en Ile-de-France

L'ESPTA s'adresse aux Étudiants autistes Asperger diagnostiqués,
TSA niveau 1

Capacité d'accueil

100

**Nombre de personnes avec
autisme accueillies**

100

Modalités d'admission

- Diagnostique TSA niveau 1
- Formulaire pré-inscription en ligne:
<https://espta-campus.fr/index.php?a=preinscription>

**Coût de la scolarisation
(établissements privés
uniquement)**

Frais de scolarité : enseignement et inscription aux examens
Cursus informatique : 5 000€ / an (en 1 ou 10 fois)
Cursus littéraire : 3 000€ / an (en 1 ou 10 fois)
La Prêpa : 2 500€, (en 1 ou 5 fois)
Préparation au DAEU : (1 an)

+ Contribution personnelle: participation aux charges, matériel et/ou
locaux
due par chaque Étudiant, non éligible aux bourses
1 000€, / an (en 1 ou 10 fois)

**Information(s)
complémentaire(s)**

Possibilité d'obtenir une bourse de génrosité ou une bourse
d'entreprise pour le financement des Études

Chaque dossier et chaque situation sont pris en compte individuellement

Document téléchargeable 1

202106-plaquette-espta.pdf